Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 13 (1937-1938)

Heft: 4

Artikel: La liaison infanterie-artillerie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-704447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tauglichen Vaterlandsverteidiger « hochwertige Väter und Söhne »? Wagt man zu behaupten, daß sich die « Schürzenjäger und DonJuans » ausgerechnet aus den Dienstuntauglichen rekrutieren? Sie werden darüber Ihre Diensterfahrungen haben, so gut wie ich. Frau Crasemann aber ist darin ein Laie. Als letztes — das Eheverbot für die Dienstuntauglichen und der Einfluß von Alkoholismus, Geschlechtskrankheiten usw. auf die Dienstuntauglichkeit. — Ein Teil der Untauglichen wird eine Folge dieser Zustände sein. Ich wage zu behaupten, der größere Teil sind Tuberkulöse, Herzkranke, Krüppel infolge von Unfällen, Kinderlähmung usw. Sind diese Leute vielleicht schuld an ihrem traurigen Schicksal? Sind das alles Leute, die nicht fähig sein sollen, gesunde Nachkommen zu erzeugen, die auch « vom spartanischen Standpunkt » der Frau Crasemann aus als sogenannt « hochwertig » zu bezeichnen sind?

Ich kenne eine Reihe sehr hochwertiger Dienstuntauglicher, die schwer darunter leiden, daß sie ihrer vaterländischen Pflicht nicht genügen können, Leute, die auf geistigem und moralischem Gebiet vielleicht sogar einen Vergleich mit der Schreiberin aushalten könnten. Für alle diese Leute ist der Artikel eine Beleidigung.

Ich möchte der Frau Crasemann zu bedenken geben, daß vielleicht einmal ein Sohn oder ein Enkel an Tuberkulose oder Kinderlähmung erkranken und dadurch dienstuntauglich werden könnte, und möchte sie höflich fragen, ob sie dann ihren Artikel wieder schreiben würde?

Soviel zur Verteidigung unserer Dienstuntauglichen, die wegen ihres traurigen Schicksals ihre Pflicht nicht erfüllen können.

Mit vorzüglicher Hochachtung

Wädenswil, den 10. Oktober 1937. Dr. *Ochsner*, San.-Hptm.

* * *

Anmerkung der Redaktion. Wir geben diesem offenen Brief von Herrn Hptm. Ochsner gerne Raum. Daß die da und dort übertriebenen Ausführungen von Frau Crasemann starken Widerspruch auslösen würden, war uns klar. Da wir aber grundsätzlich jede Möglichkeit zur Diskussion begrüßen, die unser Organ lebendiger gestalten kann, haben wir die Ansicht einer Frau veröffentlicht, die sich in wehrhafter Begeisterung zum Worte gemeldet hat.

„Zur Frage der Einführung des obligatorischen Vorunterrichtes"

In Nr. 2 vom 23. September befaßten wir uns in einem Artikel unter obenstehender Ueberschrift mit Ausführungen des eidgenössischen Oberturners anläßlich der Konferenz der Kantonalpräsidenten des ETV über den obligatorischen Vorunterricht. Wir sind darauf aufmerksam gemacht worden, daß gegenwärtiger eidgenössischer Oberturner Herr Ernst Maurer, Sekundalehrer in Horgen, ist. Die von uns angezogenen Ausführungen stammen, wie wir wohl wußten, nicht von ihm, sondern von seinem Amtsvorgänger und heutigem Präsidenten der Vorunterrichtskommission im Technischen Komitee des ETV, den wir irrtümlicherweise noch im Amte des eidgenössischen Oberturners glaubten. Am Inhalt unseres Artikels haben wir im übrigen, trotz den Abschwächungsversuchen des Referenten im ETV in der « Schweizerischen Turnzeitung » Nr. 41 vom 12. Oktober d. J., nichts zu ändern. *M.*

Starker Stoffandrang nötigt uns, die Fortsetzung des Aufsatzes über den Krieg in Spanien, das Militärische Allerlei und anderes auf nächste Nummer zurückzulegen. Redaktion.

Rekrutenschulen.

Artillerie: Mechanikerkurs vom 9.—20. Nov., Thun.

Schießkurse für Leutnants.

1., 2. und 5. Division (franz. und ital.) vom 8.—20. Nov., Wallenstadt.
Kavallerie und Radfahrer vom 29. Nov.—11. Dez., Wallenstadt.

Kurs für Gasoffiziere

vom 15.—27. Nov., Thun.
vom 29. Nov.—11. Dez., Thun.

Fourierschule

vom 8. Nov.—11. Dez., Thun.

Unteroffiziersschulen.

Leichte Truppen vom 22. Nov.—18. Dez., Bern.
Artillerie: vom 15. Nov.—11. Dez. (F.Art.R. 1—6 und Mot.Kan.Bttr. 85), Bière.
vom 15. Nov.—11. Dez. (F.Art.R. 7—12 und Mot.Kan.Bttrn. 86—89), Frauenfeld.
vom 15. Nov.—11. Dez. (F.Hb.Abt. 25—30, Sch.F.Hb.Abt. 1—4, Mot.-Hb.Bttrn. 91—95 und Art.Beob.Kpn., Kloten.
vom 15. Nov.—11. Dez. (Geb.Art.Abt. 1—6 und Sch.Mot.Kan.Abt. 1 bis 12), Monte Ceneri.
vom 15. Nov.—11. Dez. (Fest.-Art.-Abt. 3—5, Fest.Art.Kp. 15, Geb.-scheiw.Kpn. 4 und 5), Airolo.
vom 15. Nov.—11. Dez. (Fest.Art.Abt. 1 und 2), Dailly
Fliegerabwehrtruppe vom 15. Nov.—11. Dez., Kloten.
Pilotenschule 1. Teil vom 8. Nov.—24. Dez., Dübendorf.
Sanitätstruppe: vom 22. Nov.—18. Dez., Basel.
Kurs für Hygiene und Gasschutz vom 22. Nov.—4. Dez., Basel.
Gefreitenschule vom 22. Nov.—18. Dez., Basel.
Traintruppe: vom 8. Nov.—11. Dez., Thun.

Fachkurs für Küchenchefs

vom 8. Nov.—4. Dez., Thun.

Wiederholungskurse.

1. Division: Sch.J.Kp. VI/1 vom 8.—20. Nov.
3. Division: Sch.J.Kp. VI/3 vom 29. Nov.—11. Dez.
Armeetruppen: Spezialdienste und Nachdienstpflichtige der Fliegertruppe vom 3.—23. Nov.
Funker-Kp. 3 vom 8.—20. Nov.
W.K. I für die Motorwagentruppe vom 8.—20. Nov.

Landwehr.

Armeetruppen: Funker-Kp. 3 vom 8.—20. Nov.

La liaison infanterie-artillerie

Comme suite à notre article du numéro précédent concernant la liaison infanterie-artillerie, nous nous proposons aujourd'hui de traiter par l'exemple la question capitale de la transmission des demandes de feu de l'infanterie, notamment en ce qui concerne la désignation des buts choisis par elle, tâche qui incombe à l'officier de liaison artilleur.

Pour prendre un cas type, admettons qu'un groupe d'artillerie à 2 bttr., peu importe le calibre et le genre de pièces, est attribué comme artillerie d'appui direct à un bataillon d'infanterie. La liaison infanterie-artillerie sera donc assurée par un officier de liaison artilleur dont la place sera évidemment aux côtés du commandant de bataillon. Il aura à sa disposition un moyen de transmission et nous avons vu à ce sujet que la radio était certainement celui duquel il est permis d'attendre le plus de succès. Nous croyons utile, avant d'aller plus loin, de fixer par un schéma (fig. 1) le système général des liaisons nécessaires dans l'exemple que nous voulons traiter.

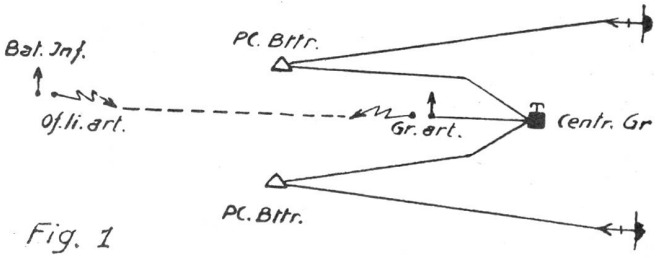

Fig. 1

L'officier de liaison artilleur est donc relié avec son cdt. de groupe auquel il transmet les demandes de feu de l'infanterie à distribuer aux deux bttr. Il importe donc que les buts désignés par le cdt. du bat. inf. soient transmis par l'officier de liaison avec rapidité et précision, sans que l'ennemi puisse, en cas d'interception, en tirer quelque profit. Chaque demande de feu doit comprendre des indications brèves sur les mouvements de notre infanterie (elle progresse ou recule), la proximité de nos troupes, par rapport au but désigné, le genre de tir demandé, sa durée, la nature du terrain et du but et enfin la situation exacte de ce terrain sur la carte. Le code JA permet cette transmission en langage chiffré sauf

toutefois en ce qui concerne la situation du but qui ne peut être indiquée autrement qu'en coordonnées métriques ou hectométriques. Par conséquent, si nous voulons éviter que l'ennemi soit mis en garde et deviner que notre artillerie va tirer sur tel ou tel point, il faut à tout prix éviter la transmission de coordonnées. Une seule méthode peut être appliquée dans ce cas et nous allons tenter d'en expliquer le mécanisme.

Tout d'abord, le secteur dans lequel le groupe d'artillerie peut être appelé à tirer doit être doté de coordonnées d'origine. On choisira à cet effet de préférence, pour figurer la coordonnée d'origine horizontale, l'abcisse passant par la limite inférieure du secteur, tandis qu'on prendra l'ordonnée passant par la limite gauche du secteur pour représenter la coordonnée d'origine verticale. Afin de permettre la désignation de l'un ou l'autre des carrés formés par l'intersection des coordonnées de la carte, on numérote les bandes de terrain comprises entre les coordonnées horizontales et on procède de même, mais avec des lettres, pour les bandes de terrain comprises entre les coordonnées verticales (fig. 2).

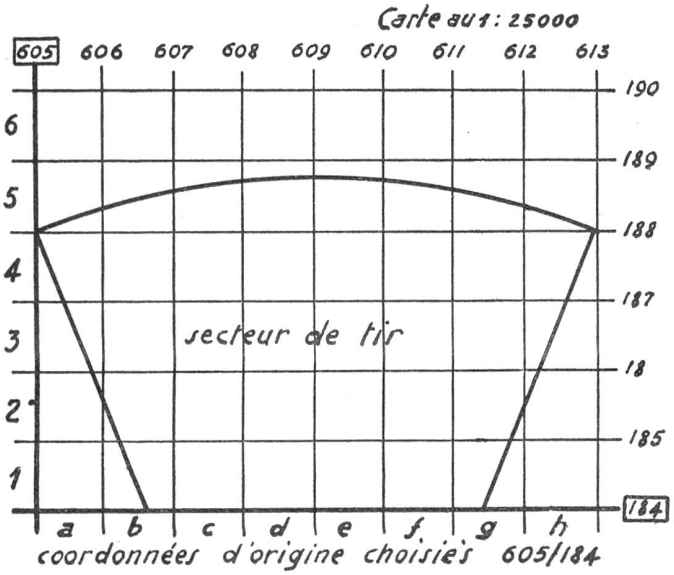

Fig. 2

Pour désigner le carré compris par exemple entre les coordonnées 607—608 et 185—186, il suffit de lire le chiffre et la lettre correspondants, ce qui donne dans le cas présent la formule *2 c* que l'on pourra donc employer pour désigner ce carré de terrain. Il est bien évident que cette indication, déjà fort précieuse, n'est néanmoins pas suffisante pour la désignation d'un but si l'on considère que sur la carte au 25 000, le côté d'un carré représente une distance d'un kilomètre. Il faut donc, pour être plus précis, diviser encore ces carrés; pour ne pas surcharger la carte et la rendre illisible, on le fait sur un transparent de la manière suivante: on dessine à l'échelle de la carte un seul carré de un kilomètre de côté et on le divise tout d'abord en 25 carrés de 200 m. de côté, dont chacun est ensuite lui-même divisé en 4 petits carrés de 100 m. de côté. Procédant de la même façon que précédemment, on place cette fois des lettres entre les lignes horizontales et des chiffres entre les lignes verticales formant les carrés de 200 m. de côté. Puis enfin, on numérote de 1 à 4 les carrés de 100 m. de côté (fig. 3).

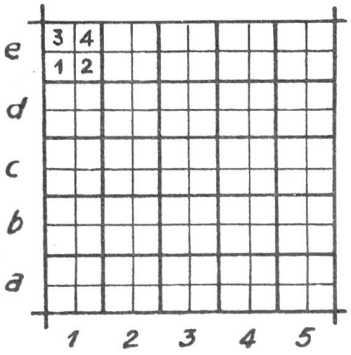

Fig. 3

En appliquant alors ce transparent sur l'un des carrés de coordonnées de la carte, il est ainsi possible par la simple lecture des chiffres et lettres correspondants, de désigner avec suffisamment de précision un point quelconque situé dans ce carré. On aura donc évité par ce moyen l'emploi de toute coordonnée.

Un exemple nous fera mieux comprendre: L'infanterie demande du feu sur le pont que nous avons entouré d'un cercle dans le croquis ci-dessous (fig. 4).

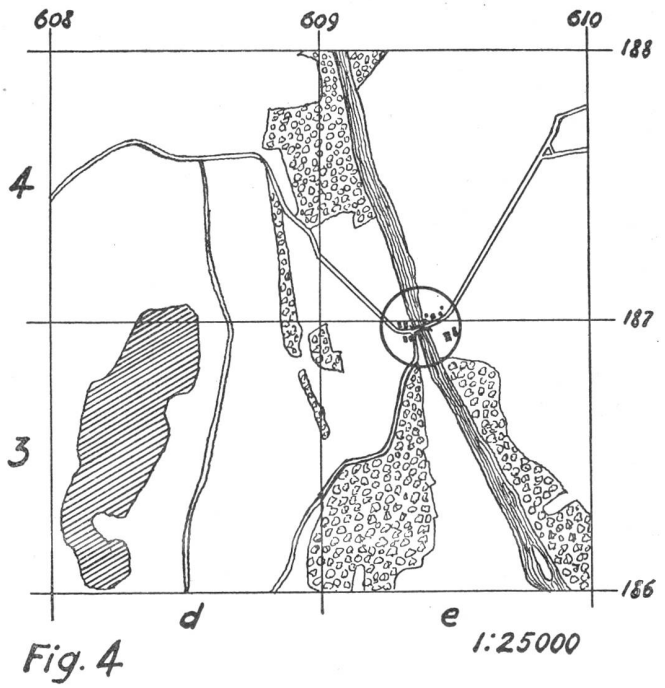

Fig. 4

Le premier travail de l'officier de liaison artilleur sera donc de désigner le carré de coordonnées dans lequel se trouve le but et qui est dans ce cas le carré *3 e*.

Puis, en appliquant le transparent sur 3 e (fig. 5), il

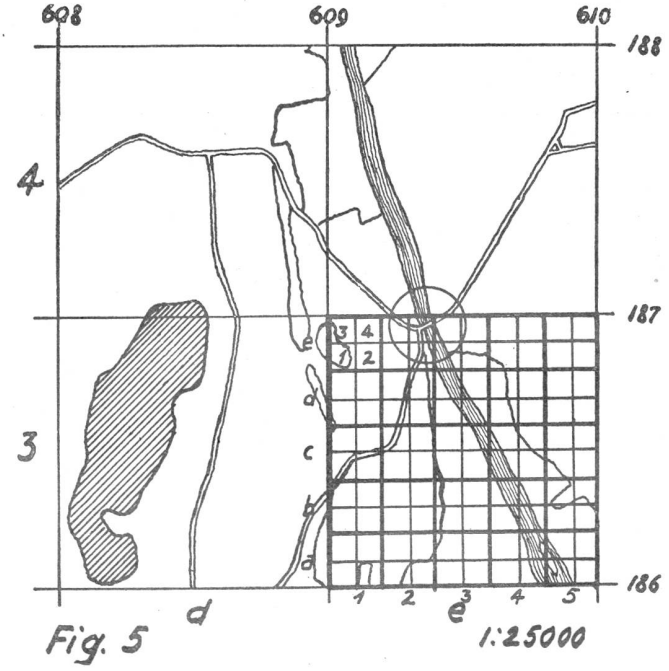

Fig. 5

constatera que le pont se trouve dans le carré *e 2* de 200 m. de côté et enfin dans le petit carré numéroté par le chiffre *4*.

La formule entière pour désigner ce but sera donc:

3 e e 2 4

C'est donc ainsi que l'officier de liaison artilleur transmettra ce but à son commandant de groupe en y ajoutant encore, en code JA, les indications dont nous avons parlé au début de cet exposé.

Au poste de commandement du groupe d'artillerie, on procédera de la même façon pour déchiffrer la dépêche et situer le but exactement sur la carte. Il importe donc que ce PC soit également en possession d'un même transparent et d'une carte sur laquelle les coordonnées d'origine et le chiffrage adoptés ont été également soigneusement reportés, car la moindre erreur d'un côté ou de l'autre aurait des conséquences désastreuses, comme il est facile de s'en rendre compte.

Afin de rendre ce chiffrage encore plus compliqué, toujours dans le cas où l'ennemi viendrait à le saisir, on peut à loisir intervertir soit les chiffres, soit les lettres, et même encore changer les coordonnées d'origine plusieurs fois dans la journée selon un horaire établi d'entente avec l'officier de liaison. Ces combinaisons peuvent être variées à l'infini et c'est précisément ce qui permet d'affirmer que ce système est de toute sécurité et qu'il est appelé à rendre de précieux services dans la liaison infanterie-artillerie. *E. N.*

Comment élever nos fils?

A un moment où l'importante question de la préparation militaire est âprement débattue chez nous, il n'est pas sans intérêt de voir ce que fait le voisin. Non pas uniquement celui du nord ou celui du sud, comme l'insinuent assez sottement les adversaires de la préparation obligatoire, mais aussi ceux qui passent pour ne pas mettre au premier plan de leurs préoccupations leur force militaire. Il faudrait d'ailleurs, une bonne fois, se demander si la préparation de la jeunesse telle qu'elle est conçue chez nous ne doit servir que des buts militaires ou si, au contraire, elle peut avoir une portée plus générale; il est permis de penser qu'elle favorisera sensiblement la santé physique et morale des prochaines générations, qu'elle contribuera à développer le civisme et à créer un sentiment de solidarité et d'union par la pénétration des classes sociales entre elles. Au laisser-aller actuel, à l'influence souvent néfaste, voir dépravante de certains milieux sportifs ou politiques, elle opposera une conception saine, virile, de l'éducation de la jeunesse, en lui assignant un seul but et un seul idéal: le bien de la communauté ou, si l'on préfère de la patrie.

A ceux de nos camarades qui s'intéressent à la préparation de la jeunesse à ses devoirs futurs, nous recommandons vivement la lecture d'une brochure captivante: « Comment élever nos fils? » par le Général Weygand (Flammarion 1937). Bien qu'écrite pour des Français, ils y trouveront avec plaisir des pages entières qui pourraient très bien aussi se rapporter à notre pays.

Le titre de cette étude appelle une réponse. Nul ne pouvait la donner plus claire, plus fouillée et plus mûrie que le connaisseur d'homme qu'est le général Weygand. « De la formation de la jeunesse dépend l'avenir du pays. » C'est cette vérité élémentaire, peut-être un peu oubliée, qui figure en tête de l'ouvrage et qui pourrait le résumer; ne devrait-on pas la retrouver sur tout ce qui a trait à la préparation militaire: diplômes, règlements, etc.?

Pourquoi une éducation nationale de la jeunesse? Pourquoi celle-ci doit-elle être forte? Parce que l'Etat démocratique doit faire face à de graves dangers: à l'intérieur, les luttes sociales, l'indifférence des uns, la passion aveugle des autres, autant de sources de désunion; à l'extérieur, un nationalisme parfois chauffé à blanc, orgueilleux, susceptible, qui s'exprime soit par l'exaltation de la race, avec ses besoins d'expansion, soit par une mystique de révolution universelle, sources nombreuses de conflits. Est-il possible de trouver un juste milieu, c. à. d. un terrain qui favorise l'union et la compréhension mutuelle, qui prépare les jeunes à leurs devoirs futurs sans pour autant sombrer dans un étroit chauvinisme, sans les éloigner de la famille et de Dieu? Cela est possible, chez nous surtout où nous bénéficions d'un degré d'instruction plus élevé que dans bien d'autres pays et où nous disposons d'éducateurs en majorité dévoués à la cause nationale.

C'est dire que la formation de la jeunesse doit être entreprise dès l'école, qu'elle doit être nationale, qu'éducation doit aller de pair avec instruction. « La jeunesse sera ce que la feront ses éducateurs. » Si ce point est un sujet d'inquiétude pour l'auteur de l'ouvrage, il n'en est pas un chez nous; mais cela ne veut pas dire que rien ne pourrait être amélioré. « Le Français (le Suisse également) de notre temps doit, dès son jeune âge, être formé et plus tard penser et agir avec cette idée qu'il a pour premier devoir de ne rien laisser perdre des biens mis entre ses mains par les générations qui l'ont précédé. » L'école, chez nous aussi, fait-elle suffisamment dans ce sens? Apprend-elle aux enfants en quoi consistent ces bien, quel est notre patrimoine national?

« Dans notre système d'éducation, l'acquisition par la masse de la santé et de la vigueur physique est perdue de vue. Parfois les journaux publient des photographies de nos athlètes en action. Mais ce sont là des exceptions. » Encore un passage qui, malheureusement, s'applique aussi à la Suisse. Pourtant, nombreux sont les jeunes gens qui pratiquent les sports. Mais qui dit sport dit, en général, performances; qui dit performances dit spécialisation et qui dit spécialisation dit dispersion des efforts. Dans ces conditions, peut-on prétendre que le sport est profitable à l'ensemble de notre peuple? Il faudrait encore s'entendre sur la signification du mot « sportif ». Bien des sportifs seraient incapables d'endurer une marche de 30 km., de porter une charge, de passer des obstacles courants, bref de fournir un certain effort sortant de leur spécialité. La formation prémilitaire devrait apporter un remède à cet état de choses.

« La complexité des rouages et des engins de nos armées modernes rend indispensable un enseignement préparant directement au service militaire. Les nécessités nous pressent d'organiser cette préparation suivant un mode obligatoire et autrement large et fructueux. » Il se trouve chez nous des gens qui, tout en reconnaissant cette obligation, n'en luttent pas moins contre l'introduction de cet enseignement. Oh, logique . . . oh, bonne foi!

Enfin voici un passage touchant notre pays, et où l'auteur anticipe un peu: « Il faut citer et rendre hommage aux institutions militaires de la Suisse, pays où le patriotisme des habitants a compris mieux que partout ailleurs qu'une armée de milices ne peut pas se passer de recrues déjà en partie instruites. » Espérons! Inutile de dire que notre pays n'est pas le seul à être cité; la brochure passe en revue d'une manière succinte, mais vivante, les efforts considérables entrepris dans le même sens par la majorité des pays d'Europe. A cette lecture,